

Watererfgoed Vlaanderen VZW.

Conférence de presse du 24 janvier 2013

1. Offre de reprise de 1 euro valable pendant une semaine.

“Watererfgoed Vlaanderen” a pu, la semaine dernière, convaincre la Direction Allemande de l'état de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, suite à une mise en demeure en bonne et due forme envoyée aux parties concernées, obtenir la décision interdisant au Charlesville de quitter le port de Rostock pour un chantier de casse en Lituanie. Le navire est en effet toujours inscrit sur une liste de monuments protégés. Le propriétaire avait négligé la demande de la suppression du navire de cette liste. Le déplacement et la démolition du navire sont passibles de peines suite à cet arrêt.

Le Service de Protection des Monuments local nous alloue un délai d'une semaine pour trouver un ou plusieurs candidats repreneurs Belges. Ils auront la possibilité de racheter le Charlesville pour un euro à condition de le conserver en Belgique.

En attendant, le propriétaire à Rostock continuait les travaux de préparation de départ, au cas-ou.

2. Action fébrile de « Watererfgoed Vlaanderen ».

Nous avons toute la semaine passée cherché, activement et dans la discrétion, à trouver un terrain d'entente avec un ou des candidats repreneurs des secteurs publics et privés, à Anvers ou ailleurs.

En même temps, nous avons gardé un contact quasi journalier avec les Autorités Allemandes compétentes. Au jour-le-jour nous avons contrôlé l'avancement des travaux sur le navire et à plusieurs reprises avons demandé à ces autorités d'empêcher toutes vellétés de départ ainsi que de prendre les mesures pour éviter les destructions et spoliations du patrimoine. Les autorités nous ont confirmé la prise de ces mesures.

Dans la journée d'hier, les Autorités Allemandes ont publié un communiqué de presse confirmant que, dans l'attente d'un projet de reprise Belge, il n'était pas question de supprimer l'inscription au registre des monuments et qu'il était interdit au navire de quitter Rostock.

3. Dossier d'investissement.

En une semaine nous avons constitué un dossier d'investissement comprenant :

- une description succincte des nombreuses initiatives entreprises par « Watererfgoed Vlaanderen » depuis 2008,
- les déclarations d'intention de deux investisseurs désirant ramener la navire en Belgique, pour le conserver et le mettre en valeur. Ils présentent une volonté sérieuse d'investir sous réserve d'un audit technique satisfaisant ainsi que d'un plan d'exploitation positif. Ils sont également d'accord d'envisager une collaboration commune ainsi qu'avec la Région Flamande.
- Un condensé de la législation relative au patrimoine maritime en Flandre, l'existence de subsides, limités à 80%, pour les travaux de conservation et de restauration, ainsi que les déclarations du Ministre Geert Bourgeois reconnaissant le caractère unique de ce patrimoine et le souhait de collaborer avec un projet du privé.
- Un manifeste pour le sauvetage du Charlesville, dernier navire de la ligne du Congo, qui en

trois jours a obtenu le soutien de plus de 60 organisations, Belges et étrangères, actives dans les domaines de la sauvegarde du patrimoine maritime, du patrimoine colonial, des organisations maritimes et de centres d'expertise pour la sauvegarde du patrimoine en général.

- L'annonce de la constitution d'un groupe d'experts et de volontaires que nous mettons à la disposition des investisseurs. Ce groupe comporte notamment des anciens marins et officiers, ainsi que de nombreux spécialistes volontaires.
- Un dossier d'annexes.

4. Étapes suivantes.

Conformément à notre accord avec le Service des Monuments Allemand, nous lui présentons aujourd'hui le dossier complet. De même, ce dossier sera remis aux services du Ministre Bourgeois et aux investisseurs intéressés.

Nous avons proposé une collaboration tripartite des intéressées.

En tant que centre de coordination des organisations de protection du patrimoine, nous ne sommes pas à même de prendre toute responsabilité dans ce projet du Charlesville. Nous sommes cependant à la disposition des intéressés pour les aider dans leurs actions pour rapatrier et sauver le Charlesville. Nous remercions tous ceux qui, ces dernières semaines nous ont manifesté leur soutien et leur aide pour faire avancer ce dossier. Nous regrettons n'avoir pu, suite à la surcharge de travail, répondre à toutes les propositions individuelles.

Ensemble, nous continuons à croire à ce projet, le sauvetage de notre navire de la ligne du Congo !

Historique : le Charlesville, une vedette internationale !

Le Charlesville, actuellement « Georg Buchner » est un navire construit en 1950 par les chantiers Cockerill à Hoboken et exploité par la Compagnie Maritime Belge entre Anvers, Matadi et Lobito . Après sa mise hors service, il arriva à Rostock où il fut rebaptisé et fonctionna en tant qu'auberge de la jeunesse et centre de formation.

Le navire est l' exemplaire unique restant de notre patrimoine maritime de Belgique, de Flandre et de la ville d'Anvers. Il est le dernier paquebot à avoir été construit à Anvers, le dernier à avoir servi sur la ligne du Congo, dernier navire historique de la Compagnie Maritime Belge, témoin et acteur du passé colonial de la Belgique, témoin du passé du port d'Anvers, souvenir toujours vivant de tous les marins qui l'ont servi ainsi que des passagers et leurs familles ! De plus, la dimension du Charlesville dépasse de loin celle des quelques bateaux déjà protégés dans notre pays. Et en fin de compte, le Charlesville présente une esthétique et une architecture remarquables, et créera une valeur ajoutée formidable pour son nouveau port d'attache.

« Watererfgoed Vlaanderen est une Association Sans But Lucratif qui rassemble et défend le patrimoine maritime en Flandre ; elle regroupe une centaine d'organisations dans les domaines liés aux navires historiques, au patrimoine des ports, aux rivières et canaux, aux musées et traditions, à l'art et à la culture, au tourisme...etc. Les membres sont des experts, chercheurs et amateurs. Les buts sont le sauvetage et la conservation du patrimoine maritime, le renforcement de l'intérêt de la population pour tous ce qui concerne l'eau, ainsi que le rayonnement international de la Flandre en tant que pionnier dans les domaines de la marine, des ports et de l'eau, en général.

Adresse : Emiel Banningstraat 25, 2000 Antwerpen.

[Www.watererfgoed.be](http://www.watererfgoed.be)

secr@watererfgoed.be
